

À partir du 28 mai 2019, deux nouveaux billets de banque d'une valeur de 100 € et 200 € seront en circulation, dans le cadre du renouvellement progressif des coupures de la monnaie européenne.

Ces nouveaux billets offrent une **meilleure protection contre la contrefaçon** et sont plus sûrs et plus facilement identifiables notamment pour les commerçants, qui manipulent beaucoup de monnaie. En effet, les espèces restent le moyen de paiement le plus répandu : plus de trois quarts des paiements dans les points de vente de la zone euro sont effectués en espèces.

■ ■ ■ Des billets plus petits

Le nouveau billet de 100 € garde le vert comme couleur principale et le billet de 200 € la couleur jaune. Ces deux nouvelles coupures seront plus petites : 77 millimètres de hauteur, comme les billets de 50 €, au lieu de 82 millimètres pour les billets actuels. Ils conservent en revanche la même largeur. Ils seront plus solides et durables.



■ ■ ■ Des nouveaux signes de sécurité

Le papier

Au toucher, le papier est ferme et craquant.



L'impression en relief

Au recto, chaque billet comporte une série de petites lignes imprimées en relief sur les bordures, à gauche et à droite. Le motif principal, les lettres et le chiffre de grande dimension indiquant la valeur du billet présentent également un effet de relief.



Le fil de sécurité

Le fil de sécurité apparaît par transparence sous la forme d'une ligne sombre. On y distingue le symbole de l'euro (€) et la valeur du billet en lettres blanches de très petite taille.



Le filigrane portrait

Un portrait d'Europe, la valeur du billet et le motif principal deviennent visibles par transparence.



La fenêtre portrait

La fenêtre située dans l'hologramme devient transparente et fait apparaître un portrait d'Europe sur les deux faces du billet.

Au recto du billet, en l'inclinant, la fenêtre située dans l'hologramme montre des lignes aux couleurs de l'arc-en-ciel gravitant autour du symbole de l'euro (€).

Au verso, des chiffres indiquant la valeur du billet, aux couleurs de l'arc-en-ciel, apparaissent dans la fenêtre.



L'hologramme portrait

En inclinant le billet, la bande argentée à droite fait apparaître un portrait d'Europe. Cette bande reproduit également le motif principal et la valeur du billet



L'hologramme satellite

En inclinant le billet, en haut de la bande argentée, l'hologramme satellite montre des symboles de l'euro (€) gravitant autour du nombre. Les symboles de l'euro (€) deviennent plus clairs sous une lumière directe.



Le nombre émeraude

En inclinant le billet, le nombre brillant dans le coin inférieur gauche produit un effet de lumière qui se déplace de haut en bas et de bas en haut. Il change également de couleur, passant du vert émeraude au bleu profond



Les microlettres

Certaines zones du billet comportent une série de lettres minuscules. Ces microlettres peuvent être lues à l'aide d'une loupe. Les lettres sont nettes, pas du tout floues.



Lampe UV standard

À la lampe UV standard, le papier ne brille pas, c'est-à-dire qu'il n'émet pas de lumière vive et est de couleur sombre. De petites fibres, incorporées dans l'épaisseur du papier, ressortent. Chaque fibre présente trois couleurs différentes. Les étoiles du drapeau de l'Union européenne, les petits cercles et les grandes étoiles apparaissent en jaune. Plusieurs autres parties émettent également une lumière jaune. Au verso, un quart de cercle au centre du billet et plusieurs autres parties émettent une lumière verte. Le numéro de série horizontal et une bande ressortent en rouge.



Source et illustrations : © Banque centrale européenne

■ ■ ■ Une fin de circulation progressive pour les anciens billets

La première série de billets en euros continuera à être émise parallèlement à la nouvelle série jusqu'à épuisement des stocks. Ils seront ensuite progressivement retirés de la circulation.

La date de suppression du cours légal des billets en euros de la première série sera annoncée longtemps à l'avance. Ces billets conserveront toutefois leur valeur et ils pourront être échangés aux guichets des banques centrales nationales sans limite de temps.

Selon la BCE, fin 2018, 2,7 milliards de billets de 100 € étaient en circulation (soit 13 % de tous les billets en circulation), contre 2,5 milliards de coupures de 10 € (soit environ 12 % du total).

Pour en savoir plus : voir le site de la [Banque Centrale Européenne](http://www.ecb.europa.eu).